

Surveillance de la biodiversité terrestre : l'OFB lance un appel à manifestation d'intérêt

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com/actu-environnement.com/ae/news/appele-manifestation-interet-OFB-surveillance-biodiversite-terrestre-37290.php4#xtor=ES-6) / [Biodiversité](#) | 29 mars 2021 | [Rachida Boughriet](#) | <https://www.actu-environnement.com/ae/news/appele-manifestation-interet-OFB-surveillance-biodiversite-terrestre-37290.php4#xtor=ES-6>

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour cofinancer des projets permettant d'améliorer la surveillance nationale terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation. Cet AMI est piloté par l'Unité mixte de service (UMS) PatriNat (patrimoine naturel), un centre de données et d'expertise sur la nature. Toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réunis en consortium) peut déposer son [dossier de candidature](#) jusqu'au 23 mai 2021.

Les projets devront apporter de nouveaux éléments méthodologiques et opérationnels permettant d'améliorer la surveillance des espèces et/ou habitats visés, « *de façon adaptée par rapport à l'état de l'art : élaborer des protocoles, définir une stratégie d'échantillonnage, développer et éprouver des indicateurs, proposer une organisation du réseau d'acteurs, planifier la gestion des données, etc.* ».

L'enveloppe globale consacrée à cet AMI est d'environ 700 000 euros TTC. Quatre à sept projets environ pourront être retenus. Le montant du cofinancement accordé par l'OFB à chaque projet sélectionné sera au maximum de 90 % du coût total du projet.

[Rachida Boughriet, journaliste, Rédactrice spécialisée](#)

© Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [37290] / utilisation du flux d'actualité.*

Gérer et restaurer les espaces protégés

<https://ofb.gouv.fr/gerer-et-restaurer-les-espaces-protoges>

Les pressions exercées par les activités humaines sont la principale cause de l'érosion de la biodiversité, et ce, de façon souvent irréversible. C'est pourquoi, il est apparu essentiel de protéger certains espaces jugés remarquables en termes d'espèces et habitats, de fonctions écologiques et de services rendus par les écosystèmes, mais aussi souvent de patrimoine culturel et paysager.

Les espaces naturels protégés français couvrent environ 21 % des terres et 23,5 % des eaux françaises. Certains d'entre eux sont gérés directement par l'Office français de la biodiversité (OFB). D'autres sont gérés par des opérateurs distincts : autres établissements publics, collectivités, fédérations, associations... L'OFB apporte son appui technique aux réseaux de gestionnaires d'aires protégées. L'Office contribue également aux stratégies nationales en lien avec les espaces protégés.

Les aires marines protégées

Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. Le code de l'environnement reconnaît aujourd'hui 15 types d'aires marines protégées. De nouvelles catégories peuvent être reconnues par arrêtés ministériels. La plupart des aires marines protégées permettent de concilier les enjeux de protection et le développement durable d'activités. Leurs modes de gouvernance associent le plus souvent les usagers, les élus, les experts... à la gestion de l'espace marin classé.

L'Office français de la biodiversité anime le réseau des aires marines protégées françaises et contribue à la participation de la France à la constitution et à la gestion des aires marines protégées décidées au niveau international.

L'OFB est directement gestionnaire ou co-gestionnaire d'aires protégées, auxquelles il dédie des **moyens humains, financiers et techniques** :

- 9 parcs naturels marins (6 en métropole et 3 dans les Outre-mer),
- le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles,
- 109 sites Natura 2000 marins et 4 sites Natura 2000 terrestres
- 8 réserves naturelles nationales (RNN)
- 8 réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) (8 des 10 RNCFS existantes sont gérées par l'OFB) ;
- 11 réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) ;
- 3 réserves de chasse et de faune sauvage de Corse (RCFS de Corse) ;
- [1 réserve de biosphère](#) ;
- des sites du conservatoire du littoral ;
- 1 arrêté de protection de biotope (APB).

Agir pour la biodiversité

<https://ofb.gouv.fr/agirpouurlabiodiversite>

À la maison, en vacances, en famille, toutes les occasions sont bonnes pour agir en faveur de la biodiversité. Pour avoir la main verte, mieux consommer, prendre l'air, réduire ses déchets et se mobiliser, l'Office français de la biodiversité propose sur internet une série de bons gestes faciles à réaliser. L'établissement soutient également la plateforme J'agis pour la nature qui offre plusieurs centaines d'activités pour découvrir la biodiversité et la préserver.

Des écogestes au service de la biodiversité

- **elle produit notre oxygène** avec les végétaux terrestres mais aussi les micro-algues qui purifient parfois même l'air en captant certains polluants.
- **elle fournit des matières premières** : le bois pour bâtir, s'abriter, se chauffer ; les fibres, coton et laine, pour nous vêtir sont des produits de la biodiversité, tout comme le pétrole dérivé du plancton, le charbon issu d'anciennes forêts.
- **Elle est la base de notre alimentation**, un trésor de ressources alimentaires avec des végétaux, de la viande, les produits de la mer... La richesse des récoltes dépend des insectes pollinisateurs mais aussi des champignons, vers de terre et autres invertébrés qui rendent la terre fertile.
- **Elle amortit les chocs**. Les forêts préviennent l'érosion et les glissements de terrain. Les plantes côtières maintiennent les dunes et le trait de côte. Les zones humides régulent les inondations.
- **Elle assure une eau de qualité**. Les différents micro-organismes et champignons qui vivent dans les milieux humides contribuent à épurer l'eau en dégradant les pollutions organiques et en piégeant les métaux lourds.
- **Elle régule le climat**. Les formes de vie dans l'océan, le sol et les forêts régulent le climat en fixant une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère. Les milieux naturels absorbent 60 % de nos émissions de gaz à effet de serre.
- **Elle est gage de bonne santé**. La biodiversité est une véritable armoire à pharmacie. Plus de la moitié des principes actifs pharmacologiques ont été découverts chez les êtres vivants avant d'être synthétisés

Agir à son niveau

Une illustration, un chiffre clé, quelques mots ou lignes... La plateforme « Agir » aide à comprendre simplement pourquoi certains des comportements humains ont un impact négatif sur la biodiversité et propose des pistes d'action. Chaque geste est accompagné d'une brève présentation et peut se partager facilement sur Facebook et Twitter.